



Heures supplémentaires non payées

Par **cla12**, le **25/01/2012** à **20:47**

Bonsoir,

Je suis vendeuse en boulangerie en cdi, avec un contrat de 35h/semaine. Durant les fêtes j'ai fais beacoup d'heures, au total 179 pour le mois de décembre ... Sur ma paye de janvier, surprise : aucune heures supplémentaires de payées ...

Mon patron me dit que ces heures supp je lui dois, étant donné que certaines semaines je fais 28h ... et qu'on verra au mois de mai si il me doit des heures il me les paient ...

Après je ne suis pas responsables des plannings, je ne demande pas à faire 28h certaines semaines, et ça n'a jamais fonctionné comme ça auparavant, je ne comprends pas ... Et ce que quelqu'un peut m'éclairer, svp ?

Par **P.M.**, le **25/01/2012** à **20:57**

Bonjour,

Sans accord de modulation du temps de travail auquel se référerait l'employeur, il ne peut pas agir ainsi et je vous conseillerais de vous rapprocher d'une organisation syndical ou même de l'Inspection du Travail...

Par **cla12**, le **25/01/2012** à **23:02**

C'est bien ce qu'il me semblait ...

Merci pour votre rapidité et vos conseils.

Bonne soirée